

PARIS, le 26/11/2003

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
DU RECOUVREMENT ET DU SERVICE
DIRRES**

LETTRE CIRCULAIRE N° 2003-163

OBJET : Modification du champ d'application du Versement Transport (art L. 2333-64 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).

- Changement d'adresse de la Communauté de Communes du PAYS DE PONT-A-MOUSSON.

TEXTE A ANNOTER : Lettre circulaire n° 2002-141 du 13/06/02.

Par courrier du 28 août 2003, la Communauté de Communes du PAYS DE PONT-A-MOUSSON (identifiant n° 9305403) nous informe d'un changement d'adresse.

Toute correspondance doit désormais être adressée à la :

Communauté de Communes du PAYS DE PONT-A-MOUSSON
Domaine de Charmilly
Chemin des Clos
BP 285
54701 PONT-A-MOUSSON CEDEX